GUIDE PAS À PAS · FICHE 3

La fiche de votre organisme

Votre fiche paraît dans le Répertoire des organismes de la Ville. Vous la créez une fois et la tenez à jour vous-même ; la Ville la révise avant chaque publication.

Ville de Gaspé

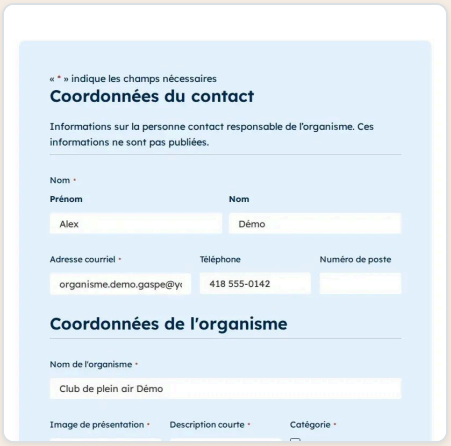
1 Ouvrez « Ma fiche d'organisme »

Depuis le portail. Pas encore de fiche ? Suivez le lien **Créez-la maintenant**. Si votre fiche existe, elle s'affiche avec le lien **Mettre à jour les informations**.



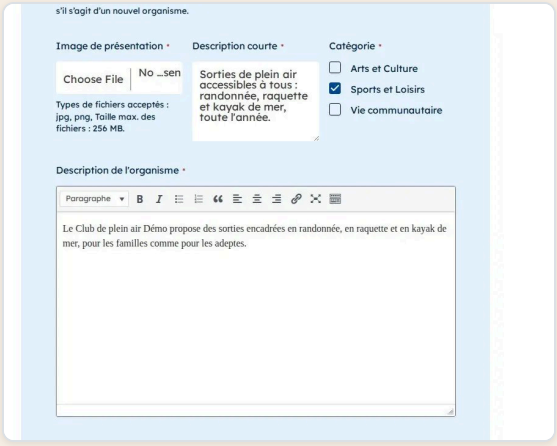
2 Coordonnées du contact et nom de l'organisme

Vos coordonnées de contact sont déjà remplies. Elles ne sont **pas publiées**. Inscrivez le **nom de l'organisme**.
Votre organisme figure déjà au répertoire ? Créez quand même votre fiche : l'équipe des communications la reliera à la fiche existante et la mettra à jour, au lieu d'en créer une deuxième.



3 Présentez votre organisme

Ajoutez une **image de présentation**, une **description courte**, une ou plusieurs **catégories** (Arts et Culture, Sports et Loisirs, Vie communautaire) et la **description** complète. Le logo et la galerie sont facultatifs.
Pour l'image de présentation, choisissez une photo de vos activités. Votre logo va dans le champ Logo : il s'affiche en petit à côté du nom de l'organisme.

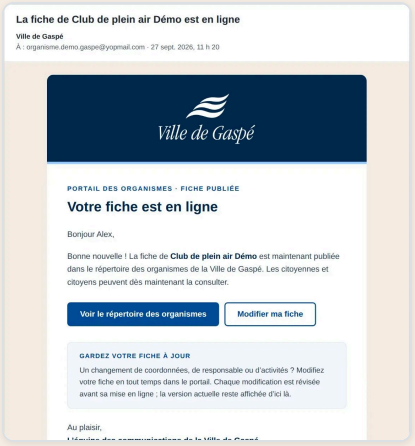


4 Coordonnées publiques, puis envoi

Téléphone, courriel, site web, réseaux sociaux, lieu et adresse **sont publiés** sur la fiche : ne remplissez que ce que vous voulez rendre public. Cliquez sur **Créer ma fiche**.
Adresse : le numéro et la rue sur la première ligne, le numéro de bureau ou de local sur la deuxième.

La Ville révise, puis publie

Vous recevez d'abord « Votre fiche d'organisme est en révision », puis « La fiche de … est en ligne », avec un lien direct vers votre fiche, dès qu'elle est publiée. Après une modification, le courriel indique « La fiche de … a été mise à jour ». Si un ajustement est nécessaire, l'équipe des communications vous écrit.


La fiche de Club de plein air Démo est en ligne

Ville de Gaspé

À : organisme.demo.gaspe@yopmail.com - 27 sept. 2026, 11 h 20

Ville de Gaspé

PORTAIL DES ORGANISMES · FICHE PUBLIÉE

Votre fiche est en ligne

Bonjour Alex,

Bonne nouvelle ! La fiche de **Club de plein air Démo** est maintenant publiée dans le répertoire des organismes de la Ville de Gaspé. Les citoyennes et citoyens peuvent dès maintenant la consulter.

Voir le répertoire des organismes | Modifier ma fiche

GARDEZ VOTRE FICHE À JOUR

Un changement de coordonnées, de responsable ou d'activités ? Modifiez votre fiche en tout temps dans le portail. Chaque modification est révisée avant sa mise en ligne ; la version actuelle reste affichée d'ici là.

Au plaisir,

Bon à savoir

- Pour modifier votre fiche : *Ma fiche d'organisme* › *Mettre à jour les informations*. Chaque modification est révisée ; la version en ligne reste affichée d'ici là.
- Les champs obligatoires sont marqués d'un astérisque (*). L'image de présentation accepte les formats JPG et PNG.
- Une seule fiche par organisme : si la vôtre existe déjà au répertoire, la Ville la met à jour avec vos renseignements. Si plusieurs personnes de votre organisme ont un compte, une seule soumet la fiche. Votre organisme a déjà une fiche ou une demande en cours ? Le site vous dirige vers *Ma fiche d'organisme* pour la modifier.